

## ► Informations générales

Cours	
<b>Titre</b>	<b>Syndromes neuropsychologiques de l'adulte</b>
<b>Sigle</b>	<b>PSY7425D</b>
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=206336">https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=206336</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Département de psychologie
<b>Trimestre</b>	Automne
<b>Année</b>	2021
<b>Horaire</b>	Jeudi 9h-12h
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Déroulement du cours</b>	Aucun préalable

Enseignant	
<b>Nom et titre</b>	Anne Gallagher, Ph.D., Professeure agrégée, Neuropsychologue
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:anne.gallagher@umontreal.ca">anne.gallagher@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Présence hebdomadaire en classe suite au cours, via les forums sur StudiUM ou sur rendez-vous

Personne-ressource	
<b>Nom, titre et responsabilité</b>	Alejandra Hüsser et Sarah Provost, candidates au doctorat en neuropsychologie
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:alejandra.husser@umontreal.ca">alejandra.husser@umontreal.ca</a> ; <a href="mailto:sarah.provost@umontreal.ca">sarah.provost@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Rendez-vous Zoom sur demande ou via les forums sur StudiUM

Description du cours	
<b>Description simple</b>	<b>Les grands syndromes neuropsychologiques, d'origine acquise ou développementale affectant l'adulte et la personne âgée</b>

## ► Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Familiariser l'étudiant avec les principaux syndromes neuropsychologiques de l'adulte et de la personne âgée, d'origine développementale ou acquise, leur étiologie et leur sémiologie afin d'être en mesure de les reconnaître en milieu clinique.

### Objectifs d'apprentissage

1. Reconnaître la présentation clinique des grands syndromes neuropsychologiques chez l'adulte.
2. Se familiariser avec la prévalence, la symptomatologie et l'étiologie des syndromes.
3. Savoir identifier les critères diagnostiques et le tableau neuropsychologique des syndromes abordés.
4. Acquérir une compréhension des tableaux cliniques et neuropsychologiques permettant d'approfondir des hypothèses diagnostiques et d'orienter la notion de diagnostic différentiel.
5. Se familiariser avec les aspects d'intervention et de recommandations liés aux différents syndromes présentés.
6. Se familiariser avec les notions de diversités en neuropsychologie adulte en présentant dans les différentes conférences des exemples de cas représentant la diversité au sein de notre population.
7. Se familiariser avec les grandes et/ou dernières avancées en recherche sur les divers syndromes neuropsychologiques abordés.

### Compétences visées

Ce cours contribue au développement des compétences suivantes :

**ÉVALUATION** : 1) reconnaître l'ensemble de la symptomatologie liée aux différentes entités cliniques présentées afin d'identifier un syndrome neuropsychologique spécifique; 2) connaître la diversité des facteurs pouvant être à l'origine ou concomitants à une symptomatologie (par exemple, génétiques, biologiques, médicaux ou ethnosociologiques); 3) s'initier à la collecte d'informations en prenant compte les différents facteurs d'influence pertinents à la situation; 4) connaître et identifier les diagnostics différentiels dans différents contextes cliniques et les pistes d'évaluation pour confirmer ou infirmer les hypothèses diagnostiques.

**INTERVENTION** : 1) connaître les recommandations de base liées aux différents syndromes présentés et 2) s'initier aux grandes pistes d'interventions en neuropsychologie adulte; 3) reconnaître l'importance d'ajuster les recommandations et les interventions à la problématique clinique, à la clientèle visée et à la diversité psychosociale et ethnique de cette clientèle.

**RECHERCHE** : 1) connaître les dernières avancées en recherche sur les divers syndromes neuropsychologiques adultes; 2) utiliser son sens critique sur les résultats de recherche présentés; 3) utiliser les moteurs de recherche pertinents pour s'informer sur les problématiques présentées.

**ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE** : 1) se familiariser avec les valeurs, principes et enjeux éthiques et déontologiques en neuropsychologie adulte.

► **Calendrier**

Séances	Contenus	Activités / Évaluation	Lectures et travaux	Conférenciers
2021-09-02	Présentation du plan de cours et du fonctionnement du cours Introduction aux syndromes neuropsychologiques Introduction à l'anamnèse	Présentation magistrale et discussion plénière		Anne Gallagher Alejandra Hüsser Sarah Provost
2021-09-09	TDAH	Présentation magistrale et discussion plénière <b>Préparer 1 question d'examen (total de 10%)</b>		Magalie Loïselle
2021-09-16	<i>À déterminer</i>			
2021-09-23	Vieillesse typique	Présentation magistrale et discussion plénière <b>Préparer 1 question d'examen (total de 10%)</b>		Simona Brambati
2021-09-29		<b>Remise du travail écrit sur StudiUM (25%)</b>		
2021-09-30	Maladie de Parkinson et Chorée de Huntington	Présentation magistrale et discussion plénière <b>Préparer 1 question d'examen (total de 10%)</b>	<a href="#">Goldman et al., 2018</a> doi: 10.1038/s41531-018-0055-3 <a href="#">Paulsen et al., 2017</a> doi: 10.1016/B978-0-12-801893-4.00006-7	Shady Rahayel
2021-10-07	Présentation de cas cliniques	Présentation magistrale et discussion plénière		Nadia Gosselin
2021-10-14	Troubles neurologiques fonctionnels	Présentation magistrale et discussion plénière <b>Préparer 1 question d'examen (total de 10%)</b>		Claude Paquette
2021-10-21	<b>Semaine de lecture</b>			
2021-10-27		<b>Remise de la présentation étudiante enregistrée sur StudiUM (25%)</b>		
2021-10-28		Visionnement des présentations étudiantes enregistrées (pas de cours)		

2021-11-04	Trouble cognitif léger (TCL) et maladie d'Alzheimer	Présentation magistrale et discussion plénière <b>Préparer 1 question d'examen (total de 10%)</b>	<u>Ballard et al., 2011</u> doi: 10.1016/S0140-6736(10)61349-9 <u>Barnes &amp; Yaffe, 2011</u> doi:10.1016/S1474-4422(11)70072-2 <u>Prince et al., 2013</u> doi:10.1016/j.jalz.2012.11.007 <u>Wu et al., 2016</u> doi:10.1016/S1474-4422(15)00092-7	Sylvie Bellevile
2021-11-11	Épilepsie	Présentation magistrale et discussion plénière <b>Préparer 1 question d'examen et rétroactions sur les présentations étudiantes (total de 10%)</b>	<u>Wilson et al., 2015</u> doi: 10.1111/epi.12962 <u>Baxendale et al., 2019</u> doi: 10.1684/epd.2019.1065	Olivier Boucher
2021-11-18	Démences atypiques	Présentation magistrale et discussion plénière <b>Préparer 1 question d'examen (total de 10%)</b>		Simona Brambati
2021-11-25	Traumatisme crano-cérébral	Présentation magistrale et discussion plénière <b>Préparer 1 question d'examen (total de 10%)</b>		Élaine DeGuise
2021-12-02	Accidents vasculaires cérébraux (AVC)	Présentation magistrale et discussion plénière <b>Préparer 1 question d'examen (total de 10%)</b>	<u>O'Brien et al., 2003</u> doi: 10.1016/S1474-4422(03)00305-3 <u>Budson &amp; Price, 2005</u> doi: 101056/NEJMra041071	Simon Charbonneau Yan Deschaintre
2021-12-09		<b>Examen final écrit (40%)</b>		

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Travail écrit	<p>Entre le 3 et le 8 septembre 2021, chaque étudiant choisira un syndrome neuropsychologique parmi les conditions cliniques qui seront abordées en classe. <b>L'étudiant devra alors élaborer et rédiger l'entrevue clinique qui permettra d'obtenir toutes les informations pertinentes</b> associées à la condition ou au syndrome neuropsychologique qu'il aura choisi. <b>Il est recommandé d'introduire le travail par un motif de consultation au choix de l'étudiant afin de nous mettre en contexte.</b> Idéalement, faire approuver le motif de consultation auprès de l'enseignante ou l'auxiliaire du cours avant le début de la rédaction.</p> <p>Ce travail a pour but d'amener l'étudiant à acquérir des connaissances sur la présentation clinique d'un syndrome ou d'une condition neuropsychologique, ainsi que de l'initier à la planification d'une entrevue d'anamnèse. La longueur maximale du travail sera de 600 à 800 mots. Mise en page minimale : police de caractère Times New Roman, 12 points, 1,5 interligne, marges de 2 cm.</p>	29 septembre 2021 (avant 23h59)	25%
Présentation orale	<p>Les présentations orales seront faites en équipe de 2 à 3 étudiants. En début de session, chaque équipe choisira un syndrome neuropsychologique différent de ceux présentés en classe. La présentation orale devra inclure la présentation clinique du syndrome, les critères diagnostiques, le tableau et particularités neuropsychologiques, le ou les diagnostics différentiels, les thèmes principaux à <b>aborder lors d'une entrevue initiale d'une évaluation neuropsychologique dont le motif implique la présence potentielle du syndrome choisi et quelques recommandations et interventions typiques associées à ce syndrome.</b> Il est aussi possible de présenter un cas clinique pour faciliter la compréhension. Les <b>présentations seront d'une durée de 15 minutes</b> maximum.</p> <p>En lien avec le format virtuel du cours, les équipes devront enregistrer leur présentation (PPT narré ou medium électronique semblable) et la télécharger au plus tard le 27 octobre à 23h59. Bien que les étudiants puissent visionner les présentations de leurs collègues à tout moment entre le 28 octobre et le 11 novembre, le cours du 28 octobre sera libre afin de laisser du temps à tous pour visionner les présentations orales préenregistrées.</p> <p><b>Cette évaluation a pour but d'amener les étudiants à acquérir des connaissances sur des syndromes neuropsychologiques qui ne seront pas présentés par un conférencier invité, à réfléchir sur la notion de diagnostic différentiel ainsi que de les initier à la planification d'une entrevue d'anamnèse et aux recommandations et interventions typiques en neuropsychologie adulte.</b></p>	27 octobre 2021 (avant 23h59)	25%

Participation au cours	Deux activités serviront à évaluer la participation <b>de l'étudiant</b> :	10%
	1. <b>L'étudiant doit rédiger 1 question d'examen pour chaque</b> syndrome présenté par un conférencier invité. Les questions sont à soumettre sur StudiUM.	Tous les mercredis avant le cours suivant (avant 23h59).
	2. <b>L'étudiant doit rédiger une courte</b> rétroaction de 2-3 phrases pour chaque présentation orale des étudiants. Les présentations seront accessibles sur StudiUM à partir du 28 octobre 2021. Chaque rétroaction doit inclure au moins une question. Les rétroactions devront être déposées sur StudiUM au plus tard le 11 novembre 2021.	11 novembre 2021 (avant 23h59)

Examen final écrit	Examen écrit sur StudiUM <b>portant sur l'ensemble des thèmes abordés par les conférenciers invités. La matière évaluée n'inclue pas l'information apportée lors des présentations orales des étudiants. L'examen pourra inclure des questions à développement court et long ainsi que des vignettes cliniques. La consultation de livres, notes de cours et appareils électroniques sera permise. Toutefois, il sera strictement interdit de communiquer avec des confrères de classe ou quiconque pendant l'évaluation.</b>	9 décembre 2021	40%
--------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------	-----

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à un examen</b>	En cas d'absence à l'examen, une entente doit être prise directement avec le Département de Psychologie.
<b>Dépôts des travaux</b>	À l'intérieur des cinq jours ouvrables suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction seront soumises à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% (de la note maximale possible) par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100 ; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours ouvrables entraîne une note de 0 pour le travail.
<b>Matériel autorisé</b>	Pour l'examen final la consultation de livres, notes de cours et appareils électroniques sera permise.
<b>Qualité de la langue</b>	La qualité du langage est telle que la présentation est formelle et professionnelle. Ainsi, pour les présentations orales, les règles de grammaire et de syntaxe doivent être respectées, faute de quoi des points seront enlevés (jusqu'à 10%).
<b>Seuil de réussite exigé</b>	

## ► Rappels

### Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2021-09-21

**Date limite d'abandon** 2021-11-05

**Fin du trimestre** 2021-12-22

**Évaluation de l'enseignement** À déterminer

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** Pour les présentations qui ne seront pas préenregistrées, les étudiants désirant enregistrer une prestation d'enseignement doivent obtenir l'autorisation de l'enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet sur StudiUM (un lien vers ce formulaire vous sera fourni dès que disponible). L'autorisation d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement. L'enregistrement audio doit être effacé après écoute.

**Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents** L'utilisation des technologies pour la prise de note en classe est permise.

## ► Ressources

### Ressources obligatoires

**Documents** Lectures suggérées :

Parsons, M.W., Hammeke, T.A. (2014). *Clinical Neuropsychology: A pocket Handbook for Assessment* (3rd Edition). American Psychology Association (APA).

Botez-Marquard, T., Boller, F. (2005). *Neuropsychologie clinique et neurologie du comportement* (3ème édition). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Seron, X., Van der Linden, M. (2014). *Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte, Tome 1* (2ème édition). De doeck/Solal.

**Ouvrages en réserve à la bibliothèque**

**Équipement (matériel)**

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/LGB/">http://www.bib.umontreal.ca/LGB/</a>
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm">http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)  
<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Lors des examens : Utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude	<a href="http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html">http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html</a>
Site Intégrité	<a href="http://integrite.umontreal.ca/">http://integrite.umontreal.ca/</a>



## Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement

[www.harcelement.umontreal.ca](http://www.harcelement.umontreal.ca)

### ► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.